



SIR-1500-2500



INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

FRANÇAIS

FRANCAIS**DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ
AUX DIRECTIVES "MACHINES"**

POMPES SALMSON déclare que les matériels désignés dans la présente notice sont conformes aux dispositions des directives "MACHINES" modifiée (Directive 98/37/CE). Ils sont également conformes aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes :

EN 292-1

DEUTSCH**EG-ERKLÄRUNG ZUR KONFORMITÄT MIT DER
RICHTLINIE "MASCHINEN"**

Die Firma POMPES SALMSON erklärt, daß die in diesem vorliegenden bezeichneten Ausrüstungen die Bestimmungen der abgeänderten Richtlinie "MASCHINEN" (EG-Richtlinie 98/37) sowie die nationalen Vorschriften, in denen diese Richtlinien umgesetzt werden, einhalten. Sie stimmen ferner mit den Bestimmungen der folgendervereinheitlichten europäischen Normen überein:

EN 292-1

ENGLISH**EC DECLARATION OF COMPLIANCE WITH
THE "MACHINES"**

POMPES SALMSON declares that the equipment described in this manual complies with the provisions of the modified "MACHINES" directive (Directive 98/37/EEC) and with national enabling legislation based upon them. It also complies with the following European standards and draft standards:

EN 292-1

DANKS**ERKLÆRING OM OVERENSSTEMMELSE MED EF'S
"MASKINDIREKTIV"**

POMPES SALMSON erklærer, at udstyret, der beskrives i dette brugsanvisning, er i overensstemmelse med bestemmelserne i det ændrede "MASKINDIREKTIV" (Direktiv 98/37 / EØF) samt de nationale lovgivninger, der indfører dem. Det er ligeledes i overensstemmelse med bestemmelserne i følgende forslag og harmoniserede europæiske standarder:

EN 292-1

ITALIANO**DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' "CE"
ALLA DIRETTIVA "MACCHINE"**

La ditta POMPES SALMSON dichiara che i materiali descritti nel presente manuale rispondono alle disposizioni delle direttive "MACCHINE" modificate (Direttiva 98/37/CEE) nonché alle legislazioni nazionali che le transpongono. Sono pure conformi alle disposizioni delle seguenti norme europee armonizzate:

EN 292-1

NEDERLANDS**"EG" VERKLARING VAN CONFORMITEIT
MET DE RICHTLIJN "MACHINES"**

POMPES SALMSON verklaart dat het in deze document vermelde materieel voldoet aan de bepalingen van de gewijzigde richtlijnen "MACHINES" (Richtlijn 98/37/EEG) evenals aan de nationale wetgevingen waarin deze bepalingen zijn overgenomen. Het materieel voldoet eveneens aan de bepalingen van de ontwerp-norm en de Europese normen:

EN 292-1

ESPAÑOL**DECLARACIÓN "C.E." DE CONFORMIDAD CON
LAS DIRECTIVAS "MÁQUINAS"**

POMPES SALMSON declara que los materiales citados en el presente folleto están conformes con las disposiciones de la directiva "MÁQUINAS" modificada (Directiva 98/37/CEE) y a las legislaciones nacionales que les son aplicables. También están conformes con las disposiciones de las siguientes normas europeas armonizadas:

EN 292-1

ΕΛΛΗΝΙΚΑ**ΔΗΛΩΣΗ ΠΙΣΤΟΤΗΤΑΣ "ΕΚ" ΠΡΟΣ ΤΗΝ
ΟΔΗΓΙΑ ΣΧΕΤΙΚΑ ΜΕ ΤΙΣ "ΜΗΧΑΝΕΣ"**

Η POMPES SALMSON δηλώνει ότι οι εξοπλισμοί που αναφέρονται στον παρόντ κατάλογο είναι σύμφωνοι με τις διατάξεις της τροποποιημένης οδηγίας σχετικά με τις "ΜΗΧΑΝΕΣ" (Οδηγία 98/37/ΕΟΚ) καθώς και με τις εθνικές νομοθεσίες που εξασφαλίζουν την προσαρμογή τους. Είναι επίσης σύμφωνοι με τις διατάξεις του σχεδίου και των ακόλουθων εναρμονισμένων ευρωπαϊκών προτύπων :

EN 292-1

PORTUGUÊS**DECLARAÇÃO "C.E." DE CONFORMIDADE
COM AS DIRECTIVAS "MÁQUINAS"**

POMPES SALMSON declara que os materiais designados no presente catálogo obedecem às disposições da directiva "MÁQUINAS", modificada (Directiva 98/37/CEE) e às legislações nacionais que as transcrevem. Obedecem igualmente às disposições das normas europeias harmonizadas seguintes:

EN 292 -1

QUALITY MANAGEMENT

Robert DODANE




Fig. 1

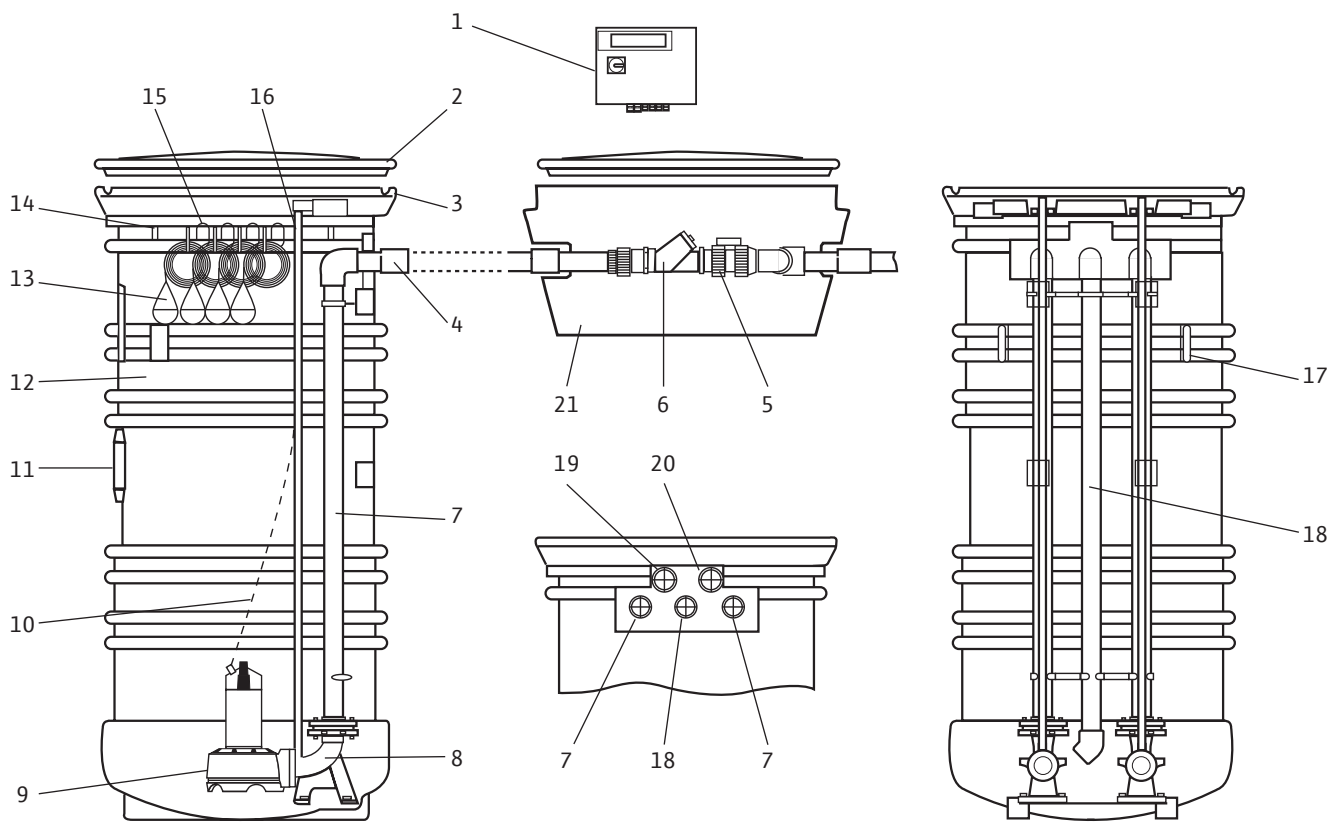


Fig. 3

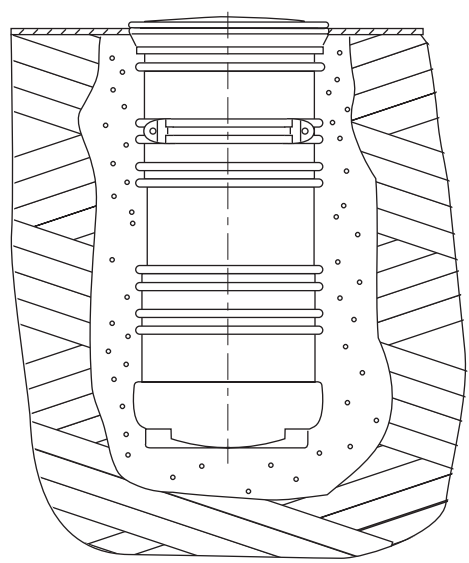


Fig. 3

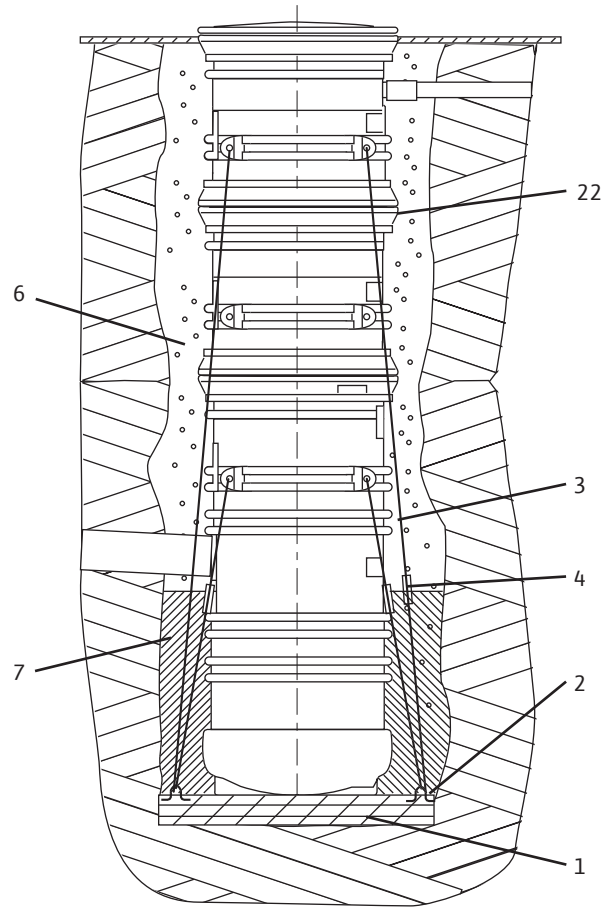


Fig. 4

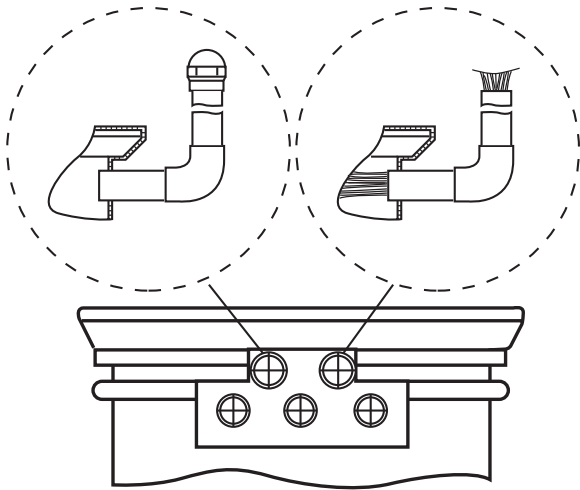


Fig. 5

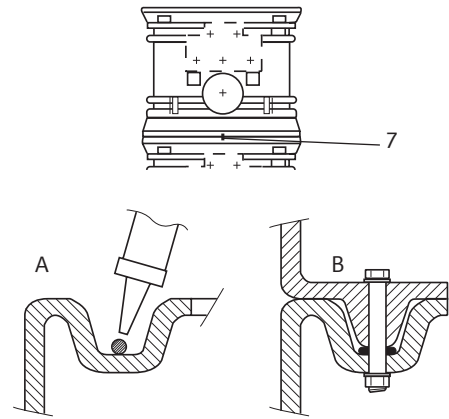


Fig. 6

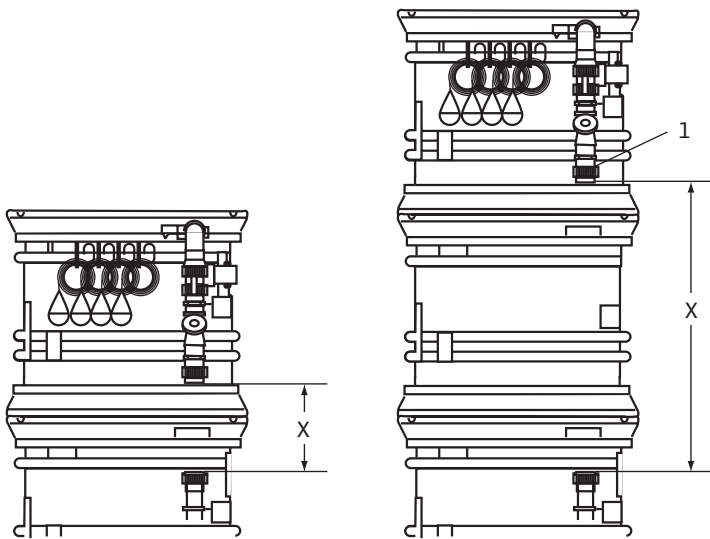


Fig. 7

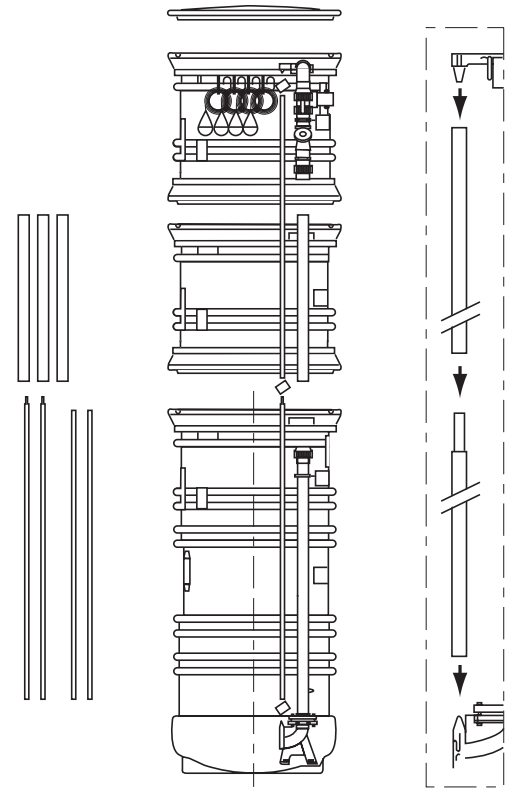


Fig. 8

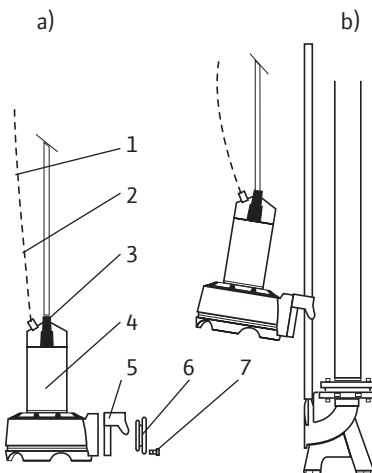


Fig. 9

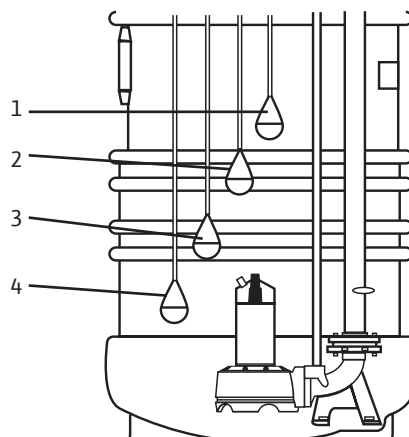


Fig. 10

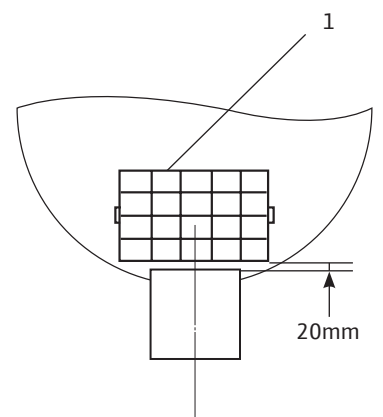


Fig. 11

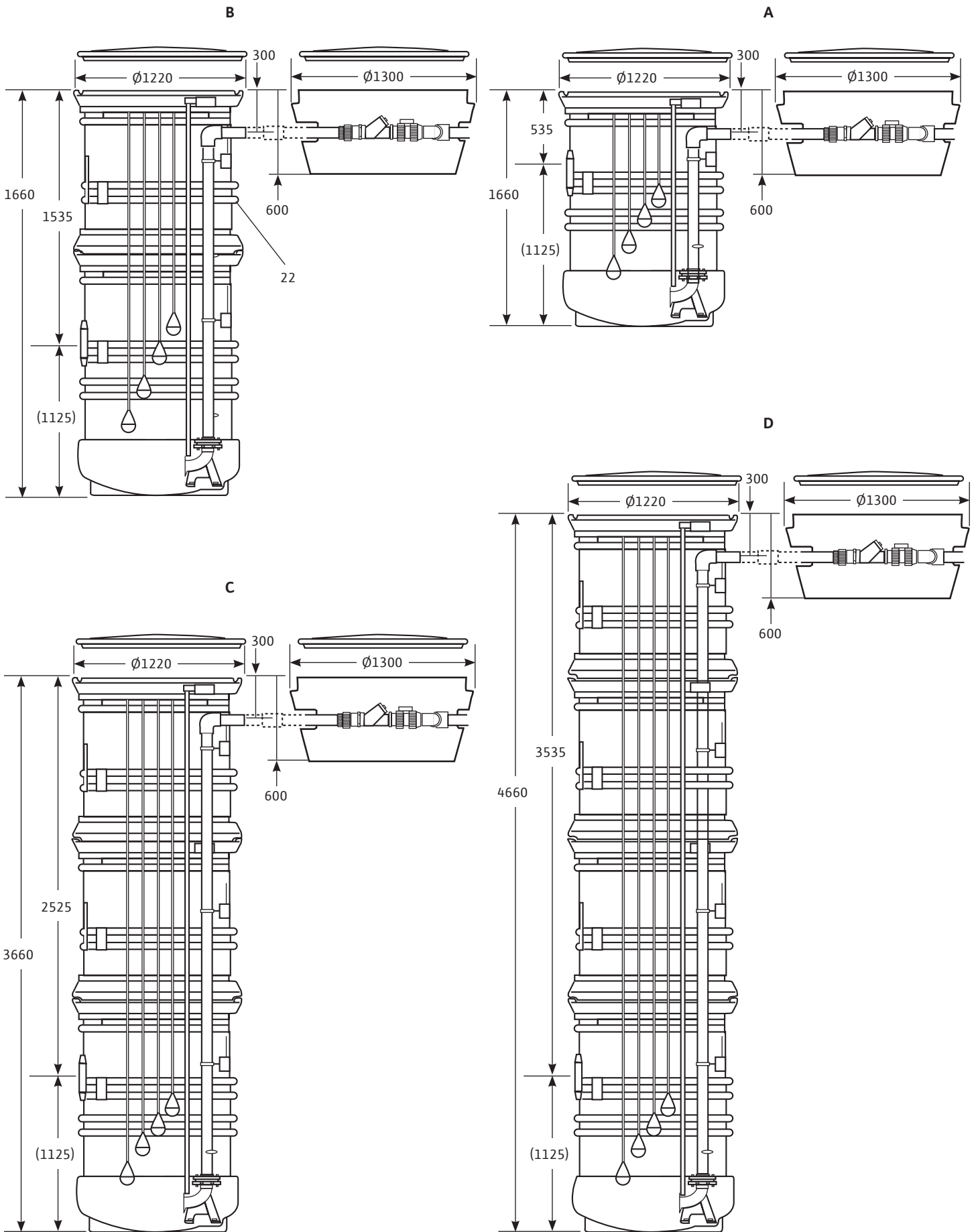
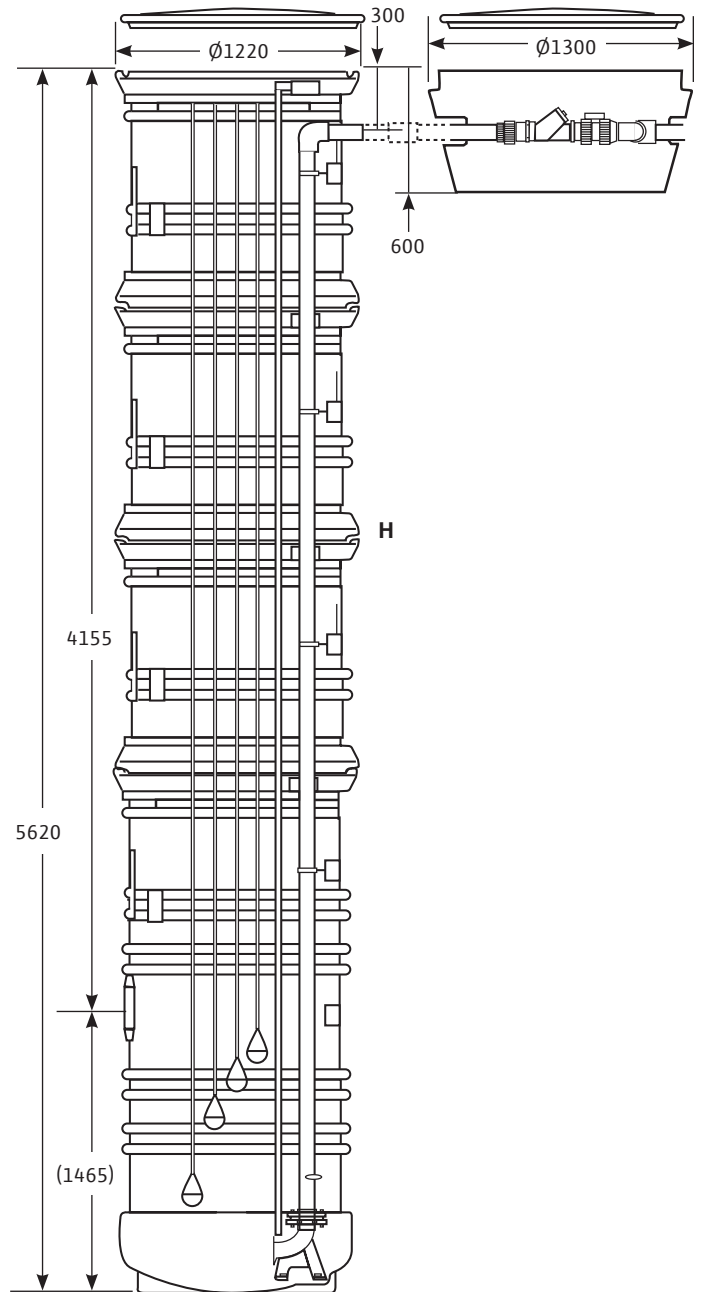
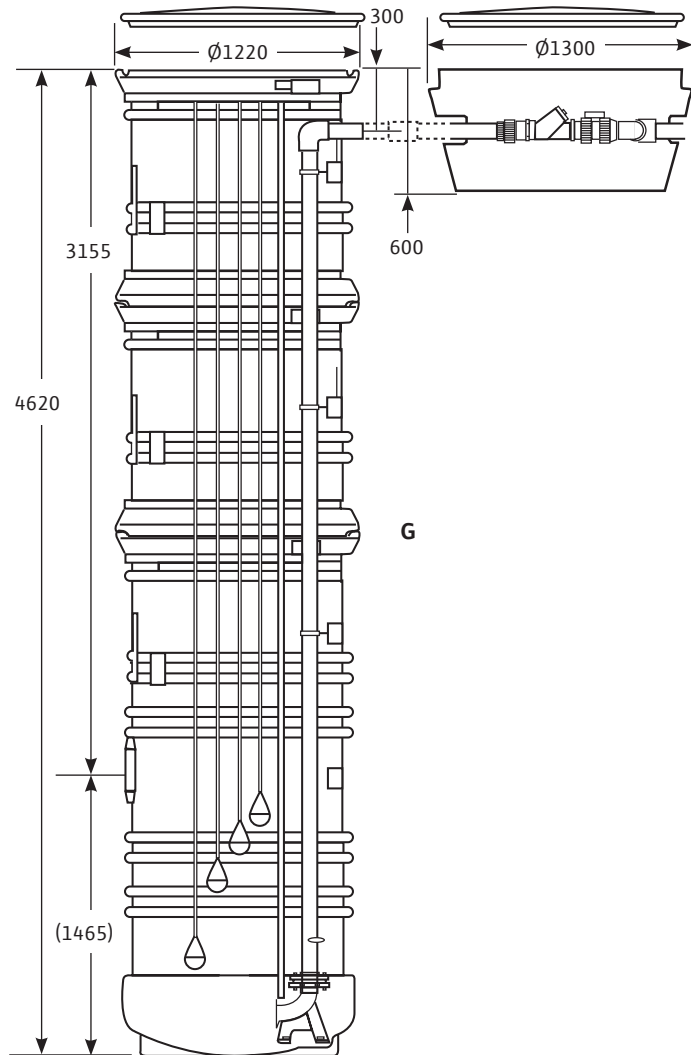
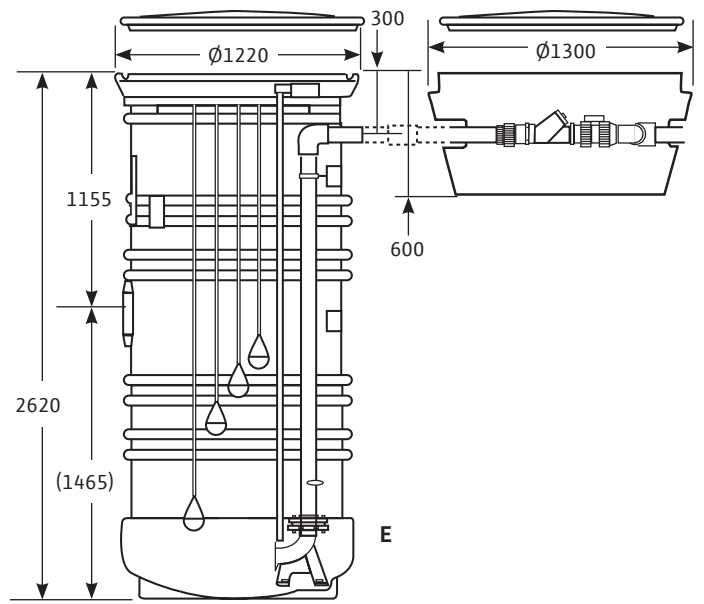
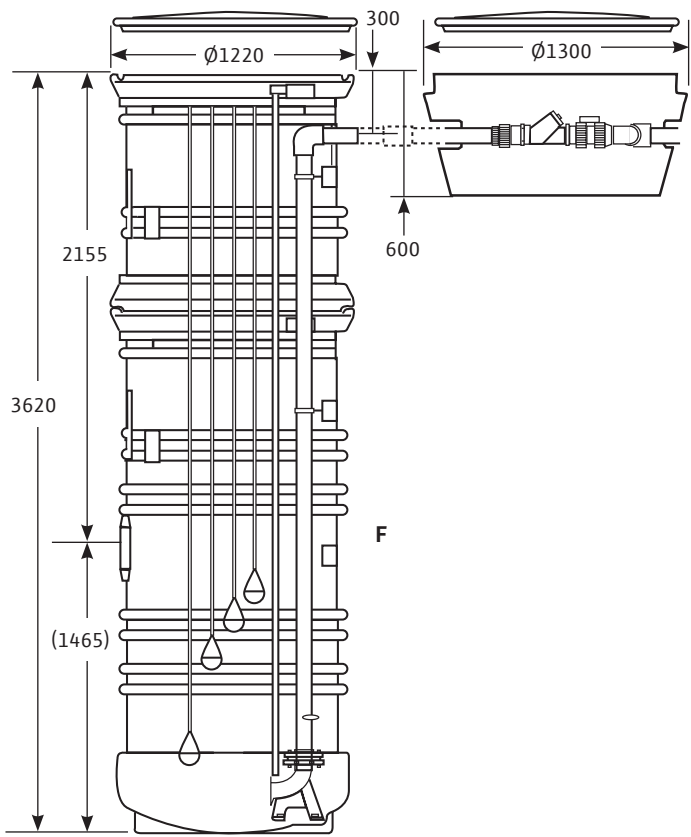


Fig. 11



1. Généralités

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité du produit. Le strict respect de ces instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du produit.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du produit et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

Déclaration de conformité CE :

Une copie de la déclaration de conformité CE fait partie intégrante de la présente notice de montage et de mise en service.

Si les gammes mentionnées dans la présente notice sont modifiées sans notre approbation, cette déclaration perdra sa validité.

2. Sécurité

Cette notice de montage et de mise en service renferme des remarques essentielles qui doivent être respectées lors du montage, du fonctionnement et de l'entretien. Ainsi, il est indispensable que l'installateur et le personnel qualifié/l'opérateur du produit en prennent connaissance avant de procéder au montage et à la mise en service.

Les consignes à respecter ne sont pas uniquement celles de sécurité générale de ce chapitre, mais aussi celles de sécurité particulière qui figurent dans les chapitres suivants, accompagnées d'un symbole de danger.

2.1 Signalisation des consignes de la notice

Symboles



Symbole général de danger



Consignes relatives aux risques électriques



REMARQUE :

Signaux

DANGER !

Situation extrêmement dangereuse.

Le non-respect entraîne la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

L'utilisateur peut souffrir de blessures (graves). « Avertissement » implique que des dommages corporels (graves) sont vraisemblables lorsque la consigne n'est pas respectée.

ATTENTION !

Il existe un risque d'endommager le produit/l'installation. « Attention » signale une consigne dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

REMARQUE :

Remarque utile sur le maniement du produit. Elle fait remarquer les difficultés éventuelles.

Les indications directement appliquées sur le produit comme p. ex. :

- les flèches indiquant le sens de rotation,
 - le marquage des raccords,
 - la plaque signalétique,
 - les autocollants d'avertissement,
- doivent être impérativement respectées et maintenues dans un état bien lisible.

2.2 Qualification du personnel.

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage, l'utilisation et l'entretien. L'opérateur doit assurer le domaine de responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit alors être formé et instruit en conséquence. Cette formation peut être dispensée, si nécessaire, par le fabricant du produit pour le compte de l'opérateur.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes.

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer un danger pour les personnes, l'environnement et le produit/l'installation. Elle entraîne également la suspension de tout recours en garantie. Plus précisément, les dangers peuvent être les suivants :

- dangers pour les personnes par influences électriques, mécaniques ou bactériologiques.
- dangers pour l'environnement par fuite de matières dangereuses.
- dommages matériels.
- défaillance de fonctions importantes du produit ou de l'installation.
- défaillance du processus d'entretien et de réparation prescrit.

2.4 Travaux dans le respect de la sécurité.

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale [IEC, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions de l'entreprise qui fournit l'énergie électrique.

2.5 Consignes de sécurité pour l'utilisateur.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

- Si des composants chauds ou froids induisent des dangers sur le produit ou l'installation, il incombe alors au client de protéger ces composants afin d'éviter tout contact.
- Une protection de contact pour des composants

en mouvement (p. ex. accouplement) ne doit pas être retirée du produit en fonctionnement.

- Des fuites (p. ex. joint d'arbre) de fluides véhiculés dangereux (p. ex. explosifs, toxiques, chauds) doivent être éliminées de telle façon qu'il n'y ait aucun risque pour les personnes et l'environnement. Les dispositions nationales légales doivent être respectées.
- Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale [IEC, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions de l'entreprise qui fournit l'énergie électrique.

2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'entretien

L'opérateur est tenu de veiller à ce que tous les travaux d'entretien et de montage soient effectués par du personnel agréé et qualifié suffisamment informé, suite à l'étude minutieuse de la notice de montage et de mise en service. Les travaux réalisés sur le produit ou l'installation ne doivent avoir lieu que si les appareillages correspondants sont à l'arrêt. Les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation doivent être impérativement respectées.

Tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remis en place et en service immédiatement après l'achèvement des travaux.

2.7 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

La modification du matériel et l'utilisation de pièces détachées non agréées compromettent la sécurité du produit/du personnel et rendent caduques les explications données par le fabricant concernant la sécurité. Toute modification du produit ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant.

L'utilisation de pièces détachées d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société de toute responsabilité.

2.8 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 4 de la notice de montage et de mise en service sont respectées. Les valeurs indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

3. Transport et stockage intermédiaire

Dès réception, vérifier que le matériel livré est conforme au bordereau de livraison et qu'il n'a pas subi de dommages durant son transport. En cas de défaut constaté, pr en dre dans les délais prévus toutes dispositions nécessaires auprès du transporteur.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

La palette doit être transportée au moyen de systèmes de levage autorisés. Il convient alors de veiller à la stabilité statique. L'installation doit être protégée contre les dommages mécaniques.

Manipuler la station par les points de levage

4. Application

La station a pour fonction essentielle de relever les eaux chargées usées, pluviales, résiduelles, provenant des réseaux collectifs ou industriels chaque fois que le niveau est situé en contrebas du réseau, que les distances de transfert sont importantes ou pour le transfert d'eau nécessitant un traitement.

5. Produit et accessoires

5.1 Caractéristiques techniques

Station

Température ambiante : 0° à 50°C

Pompe

Suivant modèle (SVO, UCA U6200,...)

Coffret

Suivant modèle (YN4000, YN5000, YN6000,...)

5.2 Descriptif Station (Fig. 1)

- 1 – Coffret de commande et d'automatisme.
- 2 – Couvercle verrouillable.
- 3 – Cuve.
- 4 – Refoulement commun.
- 5 – Vanne d'isolement (à l'intérieur de la station ou du regard de vannage).
- 6 – Clapet anti-retour à boule (à l'intérieur de la station ou du regard de vannage).
- 7 – Refoulement par pompe.
- 8 – Pied d'assise.
- 9 – Pompe.
- 10 – Chaîne de levage.
- 11 – Arrivée des effluents (avec joint).
- 12 – Vis de fixation du support panier dégrilleur (SIR 1500 et 2500).
- 13 – Flotteurs ou autres systèmes de détection.
- 14 – Support flotteurs ou autres systèmes de détection.
- 15 – Presse-étoupe de réglage/retenu des flotteurs.
- 16 – Barre de guidage pompe.
- 17 – Anneau de levage fixation.
- 18 – Système de brassage.
- 19 – Orifice pour ventilation.
- 20 – Orifice pour passage du fourreau électrique.
- 21 – Regard de vannage (option).
- 22 – Rehausse Salmson (option – Fig. 3).

5.3 Le coffret électrique

Se reporter à la notice fournie avec le coffret.

- Assure l'automatisme intégral de la station.
- Assure la protection thermique des pompes.
- Assure la permutation automatique des pompes

5.4 Dimensions

Terrain SEC	
Fig. 11-A	SIR 1500 compacte et SIR 1500 regard
Fig. 11-B	SIR 1500 avec 1 rehausse
Fig. 11-C	SIR 1500 avec 2 rehausse
Fig. 11-D	SIR 1500 avec 3 rehausse
Fig. 11-E	SIR 2500 compacte et SIR 2500 regard
Fig. 11-F	SIR 2500 avec 1 rehausse
Fig. 11-G	SIR 2500 avec 2 rehausse
Fig. 11-H	SIR 2500 avec 3 rehausse
Terrain INNONDABLE ou NAPPE PHRÉATIQUE (*)	
Fig. 11-A	SIR 1500 compacte et SIR 1500 regard
Fig. 11-B	SIR 1500 avec 1 rehausse
Fig. 11-C	SIR 1500 avec 2 rehausse
Fig. 11-E	SIR 2500 compacte et SIR 2500 regard
Fig. 11-F	SIR 2500 avec 1 rehausse



(*) ATTENTION ! Les configurations D, G et H sont interdites.



Autres versions : suivant plan spécifique fourni avec la station.

5.5 Accessoires (optionnels)

- Panier dégrilleur et son support (Fig. 10, rep. 1).
- Potence de levage...

6. Installation – Montage

6.1 Mise en place de la station et raccordements hydrauliques



ATTENTION !

La station est prévue pour être installée dans les règles de l'art, en espace vert. Pour une installation sous chaussée ou sous trottoir, se conformer aux normes en vigueur et prévoir un regard avec trappe de visite haute résistance.



REMARQUE : Le couvercle peut admettre une charge momentanée de 150 daN (couvercle piétonnier).

6.1.1 Cas d'un terrain non inondable et sans nappe phréatique (Fig. 2)

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Déposer un lit de sable au fond de la fouille.
- Descendre la station verticalement à l'aide de sangles fixées aux anneaux de levage (Fig. 1, rep. 17).
- Faire les niveaux.
- Si vous devez installer une rehausse Salmson, voir § 5.2 "Mise en place rehausse(s)".



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

Sortir les fourreaux électriques et d'évent (Fig. 4).

- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste afin de faciliter l'entretien.

6.1.2 Cas d'un terrain inondable ou avec nappe phréatique (Fig. 3)



REMARQUE : dans cette configuration, il est nécessaire de fixer la station à un radié de béton pour vaincre la poussée d'Archimède.

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Couler un radié de béton (FIG. 3, rep. 1) adéquat au fond de la fouille (1700 kg mini pour la version 1500 et 2600 kg mini pour la version 2500). Ajouter 1200 kg supplémentaires pour une rehausse Salmson. Dans tous les cas, mettre 1000 kg par mètre cube de volume de station).
- Prévoir des points d'ancrage (FIG. 3, rep. 2) solitaires de la dalle béton.
- Descendre la station verticalement à l'aide de sangles fixées aux anneaux de levage (Fig. 1, rep. 17).
- Faire les niveaux.
- Enlever les sangles.
- Lier la station au radié à l'aide de câble, chaînes ou barres de fixation, raccordées entre les anneaux de levage (Fig. 1, rep. 17) et les points d'ancrage du radié (Fig. 3, rep. 2). Prévoir un système de tendeur (Fig. 3, rep. 4).



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

Prévoir un moyen pour l'évacuation des eaux avant le remplissage en eau de la station, (système de pompage extérieur ou mise en place des pompes (Voir § 5.3) si cette opération est possible).

- Mettre de l'eau dans la station jusqu'au fil d'eau pour éviter les déformations.
- Couler un lestage béton (Fig. 3, rep. 7) sur le radié béton à répartir autour de la partie basse de la station.
- Raccorder le collecteur d'entrée. Si vous devez installer une rehausse Salmson, voir § 5.2 "Complément version rehausse".
- Raccorder le collecteur de refoulement.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

Sortir les fourreaux électrique et d'évent (Fig. 4).

- Raccordement éventuel du regard de vannage et de la tuyauterie d'égoutture (respecter les normes locales en vigueur).
- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste (selon les normes en vigueur) afin de faciliter l'entretien.

6.2 Mise en place rehausse(s)

Si vous devez installer une rehausse Salmson, assembler les éléments de la façon suivante :

6.2.1 Fixation (Fig. 5)

- Déposer un joint d'étanchéité (silicone ou autres...) d'environ 1 cm dans le fond de la gorge en partie supérieure de la station (rep. A). Prendre soin d'en appliquer d'avantage autour des 4 perçages.
- Positionner la rehausse équipée (ou rehausse

intermédiaire) sur la station en superposant les trous de l'une et de l'autre. Vérifier que les tuyauteries sont alignées (s'aider des repères d'alignement repérés "R").

- Assembler les deux pièces à l'aide de la visserie inoxydable fournie (rep. B).

6.2.2 Tuyauterie PVC (Fig. 6)

- Relever la cote X (distance entre la face externe des raccords-union montés).
- Couper le tube PVC à longueur : (cote X + les longueurs d'emboîtement dans les raccords-unions).
- Dévisser les unions (rep. 1).
- Assembler le tube et les unions selon les règles de l'art (décaper, nettoyer, coller les deux pièces, assembler).
- Desserrer et ouvrir les colliers de maintien dans le cas d'utilisation d'une rehausse Salmson intermédiaire.
- Procéder de la sorte pour les trois raccordements.



REMARQUE : dans le cas d'installation de plus de deux rehausse Salmson (rehausse équipée comprise), la longueur de tube PVC nécessaire n'est pas fournie.

Nous vous conseillons de limiter le nombre de raccords afin de rendre l'ensemble plus résistant et moins sujet aux fuites.

6.2.3 Barres de guidage (Fig. 7)

- Débloquer les écrous de fixation du support tube (rep. 1) et les remplacer par les écrous frein fournis.
- Assembler les tubes suivant schéma A.
- Couper le tube 26/34 (rep. 2) en fonction de la longueur nécessaire (maintien entre pic pied d'assise et support tube (rep. 1)).
- Repositionner le support tube (rep. 1) et bloquer les écrous (frein) de fixation.



REMARQUE : dans le cas d'installation de plus de deux rehausse Salmson (rehausse équipée comprise), la longueur de barre de guidage nécessaire n'est pas fournie.

Nous vous conseillons d'utiliser un tube (26/34) sans raccord afin de garantir une meilleure stabilité.

6.3 Mise en place des pompes

- Assembler le sous-ensemble pompe (Fig. 8a) :
 - 1 - Chaîne de levage.
 - 2 - Maillon rapide.
 - 3 - Anneau de levage (livré avec vis/écrou de maintien).
 - 4 - Pompe.
 - 5 - Support pompe/pied d'assise.
 - 6 - Joint d'étanchéité.
 - 7 - Vis de fixation.
- A l'aide de la chaîne, faire descendre chaque pompe le long de la barre de guidage (Fig. 1, rep. 16) tel que défini Fig. 8b. La pompe sera positionnée lorsqu'elle viendra en butée sur le pied d'assise.



REMARQUE : Une plaque firme adhésive contenant les caractéristiques de la pompe (intensité, tension, n° de série, ...) est livrée avec celle-ci (en plus de celle fixée sur le moteur). Veiller à la conserver à proximité du coffret de commande par exemple, avec l'étiquette d'identification glissée dans une pochette transparente adhésive sur chacun des produits (cuve, regard, rehausse).

6.4 Mise en place des flotteurs



REMARQUE : (Pour d'autre systèmes de détection, se reporter à la notice spécifique).

Le réglage des longueurs de câble est réalisé en usine.

- Vérifier que rien n'entrave la course des flotteurs et qu'ils ne sont pas entrelacés.
- Si vous souhaitez modifier les réglages, tenir compte que le flotteur le plus haut (Fig. 9, rep. 4) correspond au niveau trop plein. Nous vous conseillons de le régler sous le niveau du fil d'eau d'entrée.

6.5 Raccordement électrique



AVERTISSEMENT ! Risque de choc électrique !

Les raccordements électriques et les contrôles doivent être effectués par un électricien agréé et conformément aux normes en vigueur.

Le coffret doit être installé dans un local ou à l'extérieur dans une enveloppe rigide anti-vandalisme, accessible, normalement aéré, protégé des chocs et du gel.

- Regrouper les câbles des pompes et des flotteurs pour les passer dans la goulotte. Se reporter aux notices et schémas des coffrets de commande pour le câblage et les réglages.



REMARQUE : Nous vous conseillons d'obturer la goulotte d'arrivée au coffret à l'aide d'une mousse expansive, par exemple, et de prévoir un évent sur la goulotte de câbles afin que les odeurs et les gaz ne remontent pas dans le coffret.

6.6 Mise en place du panier dégrilleur et de son support (option)



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

Le collecteur d'arrivée doit permettre la réception des effluents directement dans le panier, sans empêcher son extraction (Fig. 10).

- Fixer le berceau sur la station.
- Fixer la chaîne de levage dans les trous situés sur les cornières du panier.
- Descendre le panier dégrilleur.

7. Mise en service



REMARQUE : Avec le coffret YN4000, placer le sélecteur de choix de fonctionnement sur position interrupteur. Choisir également l'arrêt des pompes, simultané ou différé.

7.1 Vérifications

Tension

Avec les coffrets YN4000 et YN5000, choisir la tension de fonctionnement (230 ou 400 V).

Sens de rotation

S'assurer que les pompes tournent dans le bon sens.

- Mettre les pompes en marche.
- Vérifier que l'intensité consommée corresponde aux valeurs moteur.
- Au besoin, inverser 2 fils du câble d'alimentation.

Vannes d'isolement

S'assurer que les vannes d'isolement au refoulement des pompes sont ouvertes et que la vanne de la tuyauterie de brassage de fond de poste est fermée.

7.2 Principe de fonctionnement

Version flotteurs (Fig. 9)

Les effluents arrivent dans la station par le collecteur d'entrée.

Le niveau monte jusqu'au basculement des flotteurs (rep. 1) puis (rep. 2). Lorsque (rep. 2) est basculé, une pompe est mise en fonctionnement.

- Soit, le niveau descend jusqu'au basculement du flotteur (rep. 2) puis (rep. 1) qui provoque l'arrêt de la pompe.
- Soit, le niveau monte toujours jusqu'au basculement du flotteur (rep. 3). Ceci provoque le démarrage de la seconde pompe. L'arrêt des pompes se fera à la descente du niveau des effluents.

Le flotteur (rep. 4) surveille le niveau trop plein. Sur détection, activation du report défaut, alarme sonore ou visuelle.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels.

Ne pas utiliser la marche forcée lorsque les pompes ne sont pas immergées.

7.3 Fonctionnement automatique

Lorsque toutes les consignes ont été respectées, refermer le couvercle de la station.

Maintenir de l'eau dans la rainure de la cuve qui reçoit le couvercle afin d'assurer une étanchéité aux odeurs (il est possible de remplacer l'eau par une huile non polluante afin d'éviter une évaporation).

Mettre le coffret sous tension et l'automatisme en mode automatique.

Après ces opérations, la station fonctionne de façon autonome.

8. Maintenance

La station fonctionne sans surveillance ni entretien particulier.

Toutefois, compte tenu de la nature des effluents pompés, nous conseillons des visites périodiques de la station.

Profiter de cette visite pour actionner la vanne de retour de brassage et mettre en mouvement les particules déposées dans le fond de cuve afin de les évacuer. (Mettre les pompes en marche forcée pendant quelques minutes).

Si la station est équipée d'un panier dégrilleur, veillez à le vider régulièrement : ne pas attendre qu'il soit plein.



DANGER !

Situation extrêmement dangereuse.

La nature de certains effluents favorise la formation de gaz dangereux pour l'homme (le sulfure d'hydrogène : H₂S et le méthane : CH₄). Il est donc formellement déconseillé de descendre dans la station.

9. Incidents, Causes et Remèdes



AVERTISSEMENT ! Risque de choc électrique !

Il y a lieu d'exclure tous dangers liés à l'énergie électrique.

Incidents	Causes	Remèdes
une pompe ne tourne pas	Relais thermique déclenché	Le voyant "défaut" pompes sur le coffret doit être allumé. Vérifier le réglage du relais thermique et réarmer. Vérifier le sens de rotation et le couplage du moteur
	Fusibles défectueux ou grillés	Les changer (vérifier leur calibre). Avant de poursuivre le diagnostic, contrôler l'intensité absorbée du moteur concerné
	Arbre pompe bloqué	Couper l'alimentation électrique du coffret puis vérifier la libre rotation de l'arbre, si celui-ci est bloqué, procéder au démontage de la pompe
	Défaut bobinage	Déconnecter le bornier du moteur concerné et contrôler le réseau aux bornes et l'isolement du stator, remplacer le moteur si nécessaire
	Bobine du contacteur grillée	La changer
les performances hydrauliques ne sont pas atteintes	Le moteur est alimenté à une tension insuffisante	Vérifier la tension du courant d'alimentation (câble de faible section, chute en ligne...)
	La pompe tourne en sens contraire	Vérifier le branchement électrique et inverser deux fils de phase d'alimentation
	La pompe est obstruée par des corps étrangers	Démonter et nettoyer la pompe
	Les vannes de refoulement sont fermées	Les ouvrir
	Le clapet ou la tuyauterie de refoulement est obstrué	Démonter et nettoyer
	La vanne de retour brassage est ouverte	Fermer la vanne
	Une fuite subsiste au refoulement	Vérifier le bon serrage des unions et des boulons de brides
automatisme de fonctionnement défectueux	Fusibles grillés	Les changer
	Fils déconnectés	Contrôler toutes les connexions au bornier du coffret
	Flotteur de commande bloqué ou défectueux	Débloquer le flotteur et s'assurer de sa liberté. Au besoin, le changer

S'il n'est pas possible de remédier à la panne, veuillez faire appel au service après-vente Salmson.

10. Pièces de rechange

Toutes les pièces de rechange doivent être commandées directement auprès du service après-vente Salmson.

Afin d'éviter des erreurs, veuillez spécifier les données figurant sur la plaque signalétique de la pompe lors de toute commande.

Le catalogue de pièces détachées est disponible à l'adresse : www.salmson.com.

Sujet à modifications techniques !



FRANÇAIS

CE MANUEL DOIT ÊTRE REMIS À L'UTILISATEUR FINAL ET ÊTRE TOUJOURS DISPONIBLE SUR SITE

Ce produit a été fabriqué sur un site
certifié ISO 14.001, respectueux de l'environnement.
Ce produit est composé de matériaux en très grande partie recyclable.
En fin de vie le faire éliminer dans la filière appropriée.

SALMSON SOUTH AFRICA

13, Gemini street
Linbro Business Park - PO Box 52
STANTON, 2065
Republic of SOUTH AFRICA
Tel. : (27) 11 608 27 80/ 1/2/3
Fax : (27) 11 608 27 84
admin@salmson.co.za

WILO SALMSON ARGENTINA

C.U.I.T. 30-69437902-4
Herrera 553/565 - C1295 ABI
Ciudad autonoma de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel. : (54) 11 4361.5929
Fax : (54) 11 4361.9929
info@salmson.com.ar

Service consommateur



0 801 800 800

gratuit depuis un poste fixe

service.conso@salmson.fr

www.salmson.com

Wilo Salmson France SAS

53 boulevard de la République - 78403 CHATOU Cedex
SAS au capital de 26.417.514 € - SIREN 410 615 900 RCS Versailles - APE 2813 Z

